Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Mardi 08 septembre 2026

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de documents	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.
Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1
Les États et la mémoire des conflits.

Sujet de dissertation 2
Quelles sont les interactions entre les sociétés et leurs milieux depuis le XIX^{e} siècle ?

Le candidat traitera l'étude critique de documents suivants.

Étude critique de documents - Les enjeux de la conquête de l'espace

Consigne - En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, vous montrerez la diversité des acteurs et des enjeux liés à la conquête de l'espace.

Document 1

« L'industrie spatiale européenne est un levier de souveraineté majeur pour la France et l'Europe. Ses succès prennent appui sur l'excellence de la recherche ainsi que sur des infrastructures et des savoir-faire reconnus internationalement. Vecteur de croissance et d'emploi, elle permet à l'Union européenne d'être une puissance spatiale de premier plan. La France en est le cœur battant, avec plus de 40 % des emplois européens dans le spatial, et des fleurons industriels qui permettent à notre pays d'être positionné sur toute la chaîne de la valeur spatiale. Ces succès, nombreux, ne doivent néanmoins pas effacer les bouleversements profonds qu'a connus le monde du spatial depuis 20 ans, avec l'essor du *New Space*. L'arrivée de nouveaux acteurs, de nouvelles technologies et l'évolution du rôle de la puissance publique dans ce domaine sont en train de rebattre les cartes. La baisse des coûts et les progrès technologiques ont démocratisé l'espace, suscitant de nombreux appétits, à la fois de nouveaux acteurs, parfois verticalisés[1], souhaitant asseoir des positions dominantes sur certains marchés (Space X, Starlink par exemple), et de certains États souhaitant se hisser au meilleur niveau dans un secteur d'activité par nature souverain (Chine, Inde). De l'essor des constellations de satellites, à l'émergence de mini et de micro-lanceurs, en passant par l'ensemble des applications spatiales liées au marché de la donnée, ces évolutions impliquent que la France et l'Europe prennent les bonnes décisions dans un domaine où leurs positions historiques sont remises en cause. Face à ce constat, et dans un contexte marqué par des tensions, au niveau européen, sur l'avenir de la politique spatiale, il était indispensable d'interroger l'efficacité de notre politique spatiale et de réfléchir aux changements nécessaires pour rattraper certains retards (Ariane 6) et consolider des succès scientifiques et industriels construits au fil des décennies. »

Note :
1. Acteur verticalisé : qui se concentre sur un marché spécifique.

Source : *Rapport d'information de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale sur l'avenir de l'industrie spatiale européenne,* n° 2040, décembre 2023, page 13.

Document 2

Pays ou organisation	1957	1980	1990	2000	2024
URSS / Russie	2	110	86	23	98
États-Unis	-	16	44	56	2263
Royaume-Uni	-	-	5	4	27
France	-	-	2	-	22
Inde	-	1	2	1	10
Japon	-	2	7	3	26
Chine	-	-	6	6	266
Allemagne	-	-	2	3	7
Agence spatiale européenne	-	-	2	4	5

Nombre d'objets lancés dans l'espace par les États ou organisations. Ce chiffre inclut les satellites, sondes, atterrisseurs, vaisseaux spatiaux habités et éléments de vol de station spatiale lancés dans l'orbite terrestre ou au-delà. Depuis 1957, 42 pays ou organisations ont lancé des objets dans l'espace. Le tableau en propose une sélection.

Source : site internet « *Our World in data* » auquel contribuent les chercheurs de l'Université d'Oxford, d'après des données du Bureau des affaires spatiales des Nations unies (UNOOSA) (novembre 2025).

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.